



Toulouse, le 05/04/2022

COMPTE RENDU DU CA

Présences : Pauline Legat, Alban Charonnat, Pierre Marsaa, Clémentine Pelissier, Andréa Chenel, Taysa Ikdoumi, Jamal Lakhali, Floriane Auquier, Lucie Blossé, Améthyste Malet, Valentin Crémont, Hortense Bonnissent, Enguerrand Deladrière, Sonia Bouayadi, Sarah Bobillot

ORDRE DU JOUR

1. Exclusion
2. FOOTPY

I. EXCLUSION

Lors d'un précédent CA, il a été voté que l'étudiant X pouvait réintégrer son club sous certaines conditions notamment à condition de respecter les autres membres du club. Ces conditions n'étant pas été respectées, l'Amicale se voit obligée de demander l'exclusion de l'étudiant X. En effet, l'article 22 du règlement intérieur de l'Amicale énonce qu'un bon cadre de loisirs doit être assuré pour tout membre de club et que toute action menaçant le fonctionnement régulier de l'Amicale devra être sanctionnée. Le CA vote donc pour l'exclusion de l'étudiant X, il ne sera donc plus amicaliste.

Votes : 16 en faveur, 0 « contre », 0 abstention

Résultats : Point accepté

II. FOOTPY

L'organisme Beselevent organise un tournoi de foot indoor avec plusieurs écoles toulousaines à Portet-sur-Garonne. Cependant, il faut que l'Amicale paye 1000 euros par équipes pour participer ce qui semble un coût trop élevé pour les membre du CA. On pense à rediriger l'organisme vers l'AS.

Votes : 0 en faveur, 16 « contre », 0 abstention

Résultats : Point refusé

2022

REUNION GENERALE

**Alban Charonnat
Président de l'Amicale**

&

**Enguerrand Deladrière, Sonia Bouayadi
Secrétaires**